

Conseil communal du 29 juin 2020

Vous trouverez ici une synthèse de *mes interventions*.
Sont abordés que les seuls points sur lesquels je suis intervenu.

Pour la liste complète des points inscrits,
veuillez consulter l'Ordre du jour.

Approuvé : O

Contre : X

Abstention : /

O - Motion en faveur d'un changement de nom des gares de Barvaux et Bomal et de la création d'un Ticket SNCB « Zone Durbuy »

(Voir notre communiqué de presse et la motion elle-même).

O - Point 1 - CPAS - Comptes 2019

Avant de commencer mon analyse, j'ai remercié le personnel communal et du CPAS, madame la Directrice financière, monsieur le Directeur général du CPAS, l'échevin des finances et la Présidente du CPAS pour le travail réalisé, ainsi que pour l'excellente ambiance de travail lors de la Commission qui a examiné les comptes.

En ce qui concerne la CPAS, nombre de points ont été examinés en Commission, des questions ont reçu réponse, à commencer par

- en général, une bonne maîtrise des frais de personnel, souvent en dessous des prévisions budgétaires, ce qui laisse toutefois une marge qui pourrait être consacrée à plus d'action concrète en faveur de services personnalisés ;
- en dépense, une remarque transversale sur le solde quasi systématique des articles consacrés à la formation (souvent non consommés, soit à moins de 50 %, parfois même moins du tiers : p. 28, 32, 36, 44, etc), dans un secteur où le rapport d'activité signale l'extrême complexité évolutive de la matière ;
- nous avons noté que l'Eté solidaire avait été repris par la Commune, en collaboration avec le CPAS, ce qui permettait d'engager plus d'étudiants et plus longtemps (2 semaines de 78h) ;

Réponse : *soit formations gratuites, soit suivies par un(e) seul(e) AS, puis rediffusée auprès des autres.*

- en dépense toujours, p. 50, que les Actions en faveur de la Jeunesse se limitent désormais à la convention avec Infor Jeunes ;
- in fine, le constat d'une recrudescence du nombre de RI, passé de 302 en 2018 à 340 fin 2019, conséquence des dispositions structurelles prises par le Gouvernement fédéral. Par contre, le nombre de personnes ayant bénéficié de l'aide financière est en légère baisse (de 542 à 536, - 6), tout en réussissant un déficit budgétaire à l'ordinaire en baisse et donc, limité (-8.836 €), et ce malgré une croissance constante des dépenses, et une politique d'emprunts maîtrisée et sans nouvel emprunt.

Je poserai encore ici quelques question qui peuvent vous inspirer pour le prochain budget :

- en dépense, pourquoi cet éparpillement des aides en matière de repas solidaires : 500 € pour le resto solidaire, 1.138 € pour le Resto du coeur (p. 46). L'épuisement de l'équipe du resto solidaire est évidente (j'en ai déjà parlé à la Présidente). Il me semble qu'une réflexion pour la création d'un Restaurant solidaire communal devrait être mis en réflexion.

Réponse = *écoute.*

- toujours en dépense, p. 42 : à quoi correspond les 13.361 € de l'aide sociale en nature Fonds socio-culturel ?, ainsi que les 6.535 € (sur 12.478 € budgets) du Fonds socio-culturel - Pauvreté infantine ? Quelle est la cause d'une utilisation à 50 % ?

Réponse : *tout dépend des structure des familles demanderesses, qui peuvent changer d'une année à l'autre. Aide prévue si besoin.*

- p. 80 : si la réinsertion professionnelle via les art. 60 et 61 est bonne, je remarque qu'il reste encore des moyens (et donc une marge de progression) dans l'utilisation de certains fonds (formation par le travail 7.300 € non utilisés, prime d'encouragement 1.250 € non utilisée, aide sociale pour le mise au travail de 10.469 € non utilisée, etc.)

Réponse : *ici aussi, budget prévu en cas de besoin.*

/ - Point 2 - Ville de Durbuy - Comptes 2019

Même scénario que pour le CPAS. Nombre de points ont été examinés en Commission, des questions ont reçu réponse, à commencer par :

- en recette, p. 19, le doublement de près de 50 % des recettes sur les écrits publicitaires ;

Réponse : *recette année antérieure.*

- en recette toujours, p. 34, les contributions généreuses en subvention APE pour la nouvelle crèche

Réponse : *parce que fonctionnement sur 6 mois prévu . Remboursement en vue.*

- en recette toujours, p. 53, l'aide généreuse et rapide pour la salle polyvalente et sportive d'Izier ;

- en dépense, p. 65, le coût important en électricité pour la Halle au Blés à DVV

Réponse : *bâtiment classé. Simple vitrage.*

- en dépense, p. 75, ma suggestion de se séparer des prestations d'IGRETEC, intercommunale du Hainaut, vestige du passé, en charge des achats groupés d'électricité ;

Réponse : *effectivement. Marché historique datant de la création d'ORES, et la disparition d'Interlux. Idée retenue de sortir d'IGRETEC.*

- p. 78, ma suggestion de changer le mot « repas scolaires » par « soupe scolaire », plus circonstancié ;

Réponse : *idée retenue.*

J'ai néanmoins quelques questions et remarques à faire :

1) à l'ordinaire, en dépense :

- p. 78, je constate que les frais de combustible chauffage fossile sont en hausse, et dépassent le budget (+ de 80.000 €) et que la consommation d'électricité se maintient ; idem p. 72 pour le service travaux (+ de 11.500€), idem p.65, (+ de 20.000€) pour la Halles aux Blés (cfr supra), p. 63, une diminution pour le nouveau bâtiment communal (enfin...) ;

- p. 75, les dépenses touristiques de plus e 50.000 € sont maîtrisées, mais les subventions (transferts) pour plus de 426.000 € me semblent bien fort -trop ?- importantes, d'où la nécessité de faire payer le parking du Pré Georis... (excepté les habitants) ;

- p. 68, une contribution de plus de 648.000 \$ pour la zone de secours : je signale que ce montant sera en baisse dans les années à venir, grâce à la décision du Gouvernement wallon de faire supporter 60 % de cette sommes par la Province (qui se spécialisera dans ce domaine), 30 % par des tiers (Assurances et Etat fédéral), restant 10 % à la commune pour lui permettre d'avoir accès à l'Assemblée générale de la Zone de secours ;

2) à l'extraordinaire :

- p. 103, déjà près de 60.000 € de dépensé pour un parking fantôme, sans doute non nécessaire ;

- p. 104, une brosse de rue qui nous coûte décidément cher (36.000 \$ de réparation) ;

Réponse : *ce montant a été remboursé par l'assurance Ethias.*

En conclusion, une gestion maîtrisée, des efforts à faire encore et toujours en matière de consommation d'énergie fossile, une réflexion sur l'utilité de mettre de l'asphalte sur des routes en bon état ou sous fréquentée (Morville, Wéris, Ozo,, Heyd,...) et une politique muséale (s'il y en a une) à évaluer certainement.

O - Point 3 à 5 : Comptes 2019 des fabriques d'Eglises de Barvaux, Izier et Heyd-Aisne

Suite à nos discussion au dernier Conseil communal, je me suis renseigné sur les avancées et réflexion en matière de gestion groupée de Fabriques d'Eglises (FE). Au niveau de l'évêché de Namur - Luxembourg, il est proposé de créer des GeFe - Groupements d'Entraide de Fabrique d'Eglise, plutôt que de passer à la fusion. Il s'agit d'un **groupe de réflexion, d'échange et d'entraide**, dans le respect de l'autonomie et de l'indépendance des fabriques, qui demande l'adhésion sur base volontaire des fabriques, et où il n'y a pas de décisions, mais des résolutions.

Il me semble donc, vu l'existence de ces GeFe, qu'il est plus approprié d'inviter le doyenné à susciter un GeFe.

Réponse : *une présentation a déjà eu lieu dans la Diocèse, mais sans résultat concrets.*

X - Points 9 à 13 - Idelux Projets Publics, Idelux Développement, Idelux Eau, Idelux Environnement, Idelux Finances - Assemblées générales ordinaires du 30 juin 2020

Ecolo n'a pas approuvé les comptes, ni les budgets, ni la décharge aux administrateurs pour toutes les AG d'Idelux, excepté la décharge aux administrateurs d'Idelux eau et Environnement. **Ceci compte tenu de la volonté d'Idelux de contourner le décret wallon sur les rémunérations des dirigeants** en transférant les Assurances groupe de ces seuls dirigeants au sein d'un organisme faitier appelé SOGEPARLUX. Ce contournement de la loi est examiné actuellement par le Ministre Dermagne, qui a la tutelle sur les Intercommunales. **Il semble que l'impact de l'affaire PUBLIFIN, de triste**

réputation, n'ait pas encore été accepté par tous, même en province de Luxembourg. **Ecolo dénonce cet état des choses.**

0 - Point 15 - Vivalia . Assemblée générale ordinaire du 2 juillet 2020

Pour le Groupe Ecolo, approbation des comptes, budget et décharge aux administrateurs. La point a été passé tellement rapidement, groupé avec toutes les Intercommunales Idelux, que je n'ai pas eu le temps de m'exprimer !
Donc, vote par défaut !

*ECOLO est toutefois opposé aux compléments de primes de transversalité qui sont octroyées comme des suppléments de salaire pour les cadres et au management. C'est dit **ici**.*

0 - Point 16 - Habitat permanent - Rapport d'activités et état des lieux 2019. Programme e travail 2020

Nous devons saluer le travail délicat et difficile réalisé par l'équipe HP - Habitat Permanent. A l'examen des chiffres, et malgré le relogement 31 relogements en 2019, nous devons constater que la pauvreté progresse, vu l'arrivée de 50 nouveau ménages pour 38 qui quittent (solde positif de 12 ménages), et que 25 personnes rejoignent un ménage, pour 5 qui quittent (solde positif de 20 personnes). La crise du Covid et les dispositions du Gouvernement fédéral ne risquent de ne pas améliorer les choses pour cette année, puisque l'on parle ce jour de 51.000 chômeurs de plus en mai de cette année. Solutions : le partage du travail, la création de logements, le revenu universel.

Réponse promise par écrit et reçue le 1^{er} juillet : *Bonjour Monsieur Jurdant, Veuillez trouver ci-joint les données concernant les domiciliés en 2018 et 2019 en zone HP. Nous pouvons remarquer une relative stabilité sur le nombre total de RP malgré une augmentation de 50 entrées en + en 2019.*

Augmentation toutefois dans les Mignéés (zone sans trop de problème) et les Ardennes Ensoleillées (zone assez calme)

Problématique au Val de l'Ourthe où nous devons domicilier les personnes malgré la situation difficile du parc. Les personnes sont souvent en difficulté.

0 - Point 17 - Musée d'Art Moderne et Contemporain de Durbuy - Rapport d'activités 2019, comptes 2019 et budget 2020

Après examen du rapport d'activités, comptes et budget, il ressort :

- que le lieu d'exposition ne génère pas assez de visiteurs : 2.197 personnes (pour la deuxième année), pour un coût de 70.914 €. Ce chiffre doit absolument être amélioré ;

- les comptes 2019 présentent un déficit de presque 17.000 €. Attention à la responsabilité civile de chaque administrateur en cas de mali répété. Le nouveau Code des sociétés et des associations a considérablement élevé cette responsabilité. Si l'an prochain, le déficit se répétait, il faudrait se poser des questions sur la continuité ;

- Vu que le "Musée" n'est pas reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pourquoi continuer à l'appeler "Musée" et jouer sur la confusion ? Proposer un nouveau nom "Centre d'Art Moderne et Contemporain". Ce serait plus clair...et plus attractif (car moins sérieux) ;

- En conclusion, le groupe ECOLO s'interroge toujours sur la pertinence d'un Centre d'Art contemporains à Durbuy-Vieille-Ville, où le tourisme de masse se rue, mais où ces mêmes touristes ignorent la culture et les arts contemporains.

Ecolo propose de répondre aux questions que se posent les touristes en visite à Durbuy : pour quoi, ici une ville médiévale, en fond de vallée ? Bref, un Centre d'Interprétation de la Vieille Ville de Durbuy, comme dans de nombreuses cités touristiques, avec approche pédagogique ouverte aux élèves de la commune.

Voir mon intervention plus compète dans la presse.

Réponse : *Ecolo semble enfin être entendu. Le problème est posé et devra être abordé*

O - Point 18 - Règlement général de gestion des déchets provenant des marchés publics.

Je profite de ce point pour signaler, que chaque fin de w-e depuis le retour des touristes en seconde résidence, des monceaux de déchets ménagers -voire plus- sont à nouveau déposés systématiquement à côté des bulles à verre de la Gare de Barvaux. Une solution doit être trouvée pour ce problème récurrent , et que j'ai déjà signalé maintes fois ? Quelques exemples de solution :soit les accepter en plaçant une un silo enterré payant comme à Durbuy-vieille-Ville, à disposition de seconds résidents sur abonnement, soit les refuser en plaçant une caméra de surveillance, soit autres encore. Pouvons-nous réfléchir à une solution en Commission des déchets ?

Réponse : *à nouveau, doute sur l'origine touristique des déchets*

O - Point Point 21 - PIC 2019) 2021 - Route Bomal-Izier - Conditions du Marché

Pour rappel, Ecolo insiste et insistera encore auprès de la majorité pour que soit réalisé une étude de mobilité incluant, outre l'analyse de la nécessité réelle d'u parking supplémentaire à Durbuy-vieille-Ville, une réflexion sur la réalisation d'un Plan vélo communal. Sachant que selon une enquête récente, le manque d'infrastructure et l'insécurité constituaient les principaux freins pour passer au vélo. Face à ces réalités, il est temps d'équiper la commune de signes , couloirs, ralentisseurs, panneaux préventifs lors de toute nouvelle route : je vous engage à y penser pour celle-ci, tant qu'il est encore temps.

Réponse : *trop cher...*

(La majorité est sourde, et, décidément, ne veut pas entendre)

Eric Jurdant.

Conseiller communal.